

le monde **libertaire**

au gnouf les pauvres!



Dossier

**La répression dans
tous ses États**

Prisons

**Traitement social
de la misère?**

Europe

**L'irrationnel
rationalisé?**

Sans-papiers

**Du gaz
dans l'eau du PS**

M 02137 - 1387 - F. 2,00 €



2€

ISSN 0026-9433

«Avec la messe dominicale [...] les prières au Mur des Lamentations ou les Cinq occasions quotidiennes des musulmans : on prie, on pratique la réitération des invocations, on exerce sa mémoire, pas son intelligence.»

Michel Onfray

hebdo n° 1386

du 17 au 23 février 2005

Fo P2 500

Sommaire



- Bolkensein**, l'Europe sociale paupérisée, par Hertje, page 4
- La CGT qui dit « non », « non » et « non »**, par M. Cailloux, page 5
- Les nouvelles des fronts** ne sont pas bonnes, par Hugues, page 6
- Et **l'autruche** sort sa tête du sable, par F. Ladrissé, page 6
- Vous avez dit « sociale » **la presse ?**, par Colombe Annie, page 7
- Les œufs de **Lustucru** ne sont pas frais, disent des militants, page 8
- Le PS gaze et dénonce les **sans-papiers**, par Bahija, Karine et Éric, page 9
- Travailleurs sociaux et éducateurs en **manif**, par D. Maunoury, page 12
- L'incarcération** généralisée, par N. Potkine, page 14
- La pénitencier** pour les gamins, par B. Carrié, page 15
- Des **placards** partout !, par R. Hénault, page 17
- Quand ça faisait **boum** dans le ciel bleu, par Daniel, page 19
- L'utopie portugaise**, par José Maria, page 20
- Le **cinéma libanais**, par Christiane Passevante, page 21
- Terre promise**, d'Amos Gataï, par C. Granier, page 21
- Agenda**, page 23



Tarifs

(Hors-série inclus)

3 mois, 13 n^{os}

6 mois, 25 n^{os}

1 an, 45 n^{os}

France

et DOM-TOM

20 €

38 €

61 €

Pli fermé

(France)

32 €

61 €

99 €

Étranger

27 €

46 €

77 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnement de soutien

1 an, 45 n^{os} 76 €

Pour les détenus et chômeurs, 50 % de réduction en France métropolitaine (sauf sous pli fermé). Les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international (IBAN: FR 76 4255 9000 0621 0028 7960 215). Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière feuille de routage.

(en lettres capitales. Règlement à l'ordre de Publico, à joindre au bulletin)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Rédaction et administration: 145, rue Amelot, 75011 Paris. Tél.: 01 48 05 34 08 – Fax: 01 49 29 98 59

Directeur de publication: Bernard Touchais – Commission paritaire n° 0609 C 80740 – Imprimerie EDRB (Paris)

Dépot légal 44 145 – 1^{er} trimestre 1977 Routage 205 – EDRB Diffusion NMPP. Photos et illustrations de ce numéro: droits réservés.



Le ministère de l'Intérieur l'attendait avec impatience. Kodac vient de sortir sa toute dernière pellicule: la Kodélation. En effet Kodac vient de mettre une ligne téléphonique, via les conseils de la maison mère américaine, permettant de dénoncer anonymement un collègue de boulot qui n'aurait pas un comportement éthique. Donc désormais, si tu es victime de harcèlement de la part de ta hiérarchie, ne t'emmerde plus à porter plainte, ton patron s'en occupe.

Chez Mc Do et d'autres comme Castorama et Brico-dépôt, on étudie la question.

Pendant ce temps, à l'hôpital psychiatrique d'Esquirol dans le Val-de-Marne, des camarades de Sud-Santé dénoncent des situations de maltraitements, mais ils n'ont malheureusement pas de numéro vert pour être entendus.

Alors que Chèreque fustige les manifestations et réclame des actions (dans son cas le terme est ambigu), dans la rue des travailleurs et travailleuses du médico-social battent le pavé pour empêcher le gouvernement d'accentuer la criminalisation des pauvres. Car là aussi il s'agit d'installer une sorte de téléphone rouge entre les intervenants sur le terrain et le pouvoir municipal.

Toujours du côté de la rue, les syndicats ont fait une belle démonstration lors de la manifestation contre la réforme des 35 heures. On s'est compté, on a marché et le projet a été voté! Sinon les lycéens font « peur au gouvernement » et Fillon craint qu'il ne lui reste plus de dentifrice pour broser les syndicats.

Il faut espérer que cette « grogne » des lycéens et des enseignants contre le projet de loi Fillon ne soit qu'un début et qu'elle appelle à des lendemains de révolte. On y croit!

Y'en a marre des manifs plan-plan et des démonstrations syndicales d'un jour.

Heureusement on peut encore compter sur ces « salauds de pauvres » pour passer à l'action directe. En occupant la fédération PS de Seine-Saint-Denis et en subissant la répression de ces derniers, les sans-papiers du 9^e collectif ont montré leur détermination dans la lutte. Et comme il n'est pas soumis à la dictature du préavis syndical, après la libération des deux derniers camarades du centre de rétention, le 9^e a remis ça au Théâtre de la ville à Paris.

Dans leur sillage les mal-logés viennent d'occuper les locaux des Verts du 14^e arrondissement de Paris pour exiger des logements décentes.

Si tous ces nuages de révolte pouvaient pleuvoir sur nos têtes...



Hertje, groupe Ici et Maintenant (Bruxelles)

LE PROJET de Constitution européenne est un iceberg trois fois plus absurde que ce qu'on en voit. La preuve par la directive Bolkestein dont seul un Eugène Ionesco fiévreux aurait pu concevoir l'existence. Pratiquement, une entreprise polonaise pourrait employer en Belgique ou en France des travailleurs polonais, soumis à une législation... polonaise: salaires polonais, sécurité sociale polonaise, réglementation du travail polonaise, contrôles par l'inspection sociale polonaise.

C'est le « principe du pays d'origine » contenu dans la directive Bolkestein, du nom du commissaire européen au Marché intérieur. Cette directive entend éliminer les obstacles à la libre circulation des services – au sens large, qui représente environ 60 % des activités économiques.¹ Le dumping a de beaux jours devant lui. Non content d'inciter les entreprises internationales à s'installer dans l'État de l'Union européenne le moins contraignant au niveau social, Bolkestein risque d'engendrer un nivellement par le bas des conditions de travail. Les États, pour éviter les délocalisations et une hausse du taux de chômage, risquent de se lancer dans une course à la « souplesse » et donc de démanteler les systèmes de protection des consommateurs et des travailleurs

qu'ils avaient mis en place. Conventions collectives, accords sectoriels et concertation sociale pourraient être considérés comme des obstacles à la libre circulation et donc... être supprimés.² Sans parler des tensions xénophobes entre travailleurs que ce dumping ne manquerait pas de susciter.

Principes néolibéraux

Comme n'a cessé de le marteler la FGTB (le syndicat socialiste belge à l'origine de la contestation de Bolkestein) la directive a des allures d'AGCS (Accord général sur le commerce des services) à l'échelle des 25 car elle promeut les mêmes principes néolibéraux et touche également les services d'intérêts généraux, tels que les soins de santé, les services sociaux, les transports, les communications, et même l'éducation et la culture.

Dans le domaine de la santé, un « prestataire de soins » d'un pays pourrait s'installer dans un autre État membre sans devoir y respecter la réglementation nationale. Ce qui conduit à une privatisation de la politique de santé. Les législations qui imposent un statut à ces services ou subordonnent l'octroi de subsides à un statut particulier devraient disparaître. Les réglementations précisant les honoraires des médecins, les normes concernant le personnel médical et

infirmier par nombre de lits en milieu hospitalier, les exigences fixées en fonction de la population ou d'une distance géographique minimale, ou encore les normes d'encadrement des maisons de repos, tout cela serait gravement menacé. Bolkestein sonne la fin de notre système actuel de couverture des soins de santé.

Si l'Union décide d'appliquer la directive, l'attaque contre les acquis sociaux sera d'autant plus violente qu'elle frappera en premier lieu les personnes déjà « fragilisées », en clair celles et ceux dans la dèche. La privatisation des soins et l'introduction de la concurrence dans ce secteur engendrerait notamment une médecine à deux vitesses. Quant à sa qualité, elle varierait encore plus qu'aujourd'hui en fonction de l'épaisseur du portefeuille.

Il ne faut hélas pas non plus perdre de vue les conséquences électorales de cette politique européenne. En Allemagne, les réformes du chancelier Schröder prévues dans l'« Agenda 2010 » (volet social du plan de « relance économique » de l'Union, enclenché à Lisbonne en 2000) ont provoqué les « lundis de manifestations », auxquels plusieurs dizaines de milliers de personnes ont participé.³ Ces réformes qui prévoient une réduction des aides aux chômeurs de longue durée, des contrôles « plus rigoureux » de leurs démarches pour retrouver du travail ainsi que des « incitations » à accepter les emplois proposés choquent fortement les 5 millions de chômeurs recensés. Les néonazis du NPD tirent plus que probablement profit de la situation. En Saxe, ils ont obtenu 9,2 % des suffrages et 12 élus lors des dernières élections régionales, le 19 septembre 2004.⁴

Les silences socialistes

À grand renfort de pétition électronique, le Parti socialiste belge se profile comme opposant à Bolkestein. Pourtant, le commissaire Philippe Busquin, un socialiste belge s'il en est puisqu'il a présidé le Parti, n'a pas émis la moindre réserve lors de l'adoption de la directive le 13 janvier 2004. Plutôt gênant. Élargissons le champ de vision : neuf socialistes siégeaient parmi les vingt commissaires qui ont approuvé la directive, à l'unanimité. Ils « auraient pu bloquer Bolkestein en empêchant la majorité qualifiée. Il n'en a rien été. »⁵ À ce niveau politique, on ne peut plus invoquer, à leur décharge, un manque d'analyse du projet économique. Leur silence en dit long sur l'élargissement du fossé entre les décisions des dirigeants et les besoins de la population. Plus que jamais, gérons nos affaires nous-mêmes!

Un changement de trajectoire du projet européen s'avère hautement improbable lorsque les dirigeants se voilent la face. Alors que l'Union s'engage vers toujours plus de « flexibilité » du travail et fragilise la protection sociale (deux conséquences de la « relance économique » signée à Lisbonne en 2000), le commissaire européen à l'emploi et

aux affaires sociales Vladimir Spidla se dit satisfait des « progrès significatifs » de l'Agenda social de la Commission, agenda censé mettre en œuvre d'ici 2010 le plein emploi et l'égalité des chances. Le commissaire Spidla estime par ailleurs que « le monde change » et qu'« il faut s'y préparer ». ⁶ Il s'agit là d'un mensonge : il n'y a pas de « progrès », bien au contraire. À supposer qu'ils existent bel et bien (mais où?), l'absurde règne alors à Bruxelles car là l'Union endosse le rôle d'une Pénélope résignée, qui défait la nuit ce qu'elle a tissé le jour.

Ainsi que le souligne le *Canard Enchaîné*, des partisans « oui » au projet de Constitution viennent à exiger aujourd'hui le gel momentané de la directive, de crainte que les opposants soient plus que jamais résolus à jeter le bébé libéral avec l'eau du bain. Mieux vaut ressortir le texte controversé après le référendum.⁷ C'est dire si Bolkestein est une pilule un peu trop grosse à avaler... Allons plus loin : le retrait définitif de la directive est-il envisageable? La réponse tient en peu de mots. Face à un rejet important de la directive, Bruxelles souhaite trouver des « solutions » pour la faire adopter car « la position de la Commission est que la libéralisation des services est un point essentiel de la relance de la stratégie de Lisbonne sur la compétitivité de l'Union. « Il n'est pas question que la Commission retire la directive Services », a expliqué la porte-parole de la Commission.⁸ Dans le cas du référendum sur le projet la Constitution, voter « oui » ou « non » ne modifiera donc pas le contenu des textes.

Si l'abstention s'avère ici la seule issue pour refuser un jeu politique de dés pipés, la question reste : que faire? La directive Bolkestein met en lumière que travailleurs d'Europe occidentale et voisins de l'Est ne sont pas des adversaires économiques mais sont tous des pièces du Stratego capitaliste, les acteurs involontaires de la construction libérale de l'Union européenne. Un syndicalisme actif et sincèrement internationaliste semble être une des pistes face au sabotage de la protection sociale et face aux menaces de délocalisations d'entreprises. Il faut aider les salariés de l'Est à obtenir très rapidement les avantages sociaux que nous avons déjà acquis : d'abord afin qu'ils ne se fassent pas gruger par des entreprises capables de leur offrir plus et mieux ; ensuite afin que – par équilibre des pressions sociales – cesse le système des vases communicants, afin que cesse les déplacements d'entreprises au gré de leur intérêt égoïste. **H**

1 - La Libre Belgique, 7 juin 2004.

2 - www.stopbolkestein.org

3 - Le Monde, 31 août 2004.

4 - Le Monde, 10 février 2005.

5 - La Libre Belgique, 4 juin 2004.

6 - Le Monde, 10 février 2005.

7 - Le Canard Enchaîné, 2 février 2005.

8 - La Libre Belgique, d'après AFP, 4 février 2005.

CGT

La poupée qui dit « non »

FOUTRE! Y'en avait-il du monde dans les rues de Paris, l'autre samedi Noir, que c'en était Rouge, en fait: c'est la CGT qui fournissait le gros des troupes. On allait défendre la loi Aubry.

Les calicots étaient griffés Hermès, en l'honneur de la fille à Delors. Tout de même, l'idée de marnier plus pour gagner pareil tordait un peu les tripes au populo, qui était venu nombreux. On s'était déjà fait entuber avec la loi, et l'on craignait que cela recommençât avec la contre-loi.

Mais la foule n'était pas agie par le seul appétit de repos. Une autre passion travaillait, violente, certains marcheurs: il fallait voter « non » à la Constitution européenne.

Voyez-y un hasard si vous voulez: deux jours auparavant, le comité confédéral national de la CGT avait produit un texte alambiqué¹ d'où il ressortait que la centrale de Montreuil ferait voter « non ». Thibault, furax, en était à deux doigts de crier au stalinien! Jugez-en: « Ces démarches ont été, dans certains cas, des occasions inespérées pour instrumentaliser la démarche syndicale à d'autres fins que de servir nos objectifs. » Et ailleurs: « Les débats et les votes du CCN mettent en évidence de graves carences en matière de démocratie interne et de respect des règles de vie commune entre les organisations qui composent la CGT. » Et encore: « Il serait dangereux, pour l'avenir même de la CGT, que nous soyons consciemment ou inconsciemment otage du débat politique; que le syndicat accepte de devenir le champ d'affrontement des stratégies politiques qui ont déjà intégré l'horizon des présidentielles. »² C'est beau comme du Joyeux.

Et, le 8 février, dans une « adresse aux organisations de la CGT », la commission exécutive confédérale (élue par le congrès) « attire l'attention des organisations de la CGT et de leurs responsables pour que l'expression de la CGT ne soit pas utilisée au profit d'initiatives de nature politique qui détourneraient le sens et le caractère syndical de cette contribution à destination des salariés ». Que ne l'ont-ils pas dit quand le même Thibault est allé faire le beau au congrès du Parti socialiste, en 2003! Le sabotage consciencieux du mouvement contre la réforme des retraites, par les hautes instances confédérales, n'avait rien à voir, lui, avec aucune stratégie politique...

Bref, encore une fois, la politiciannerie se retourne contre les travailleurs. Alors qu'on est sensément en train de les défendre face à

l'infâme Constitution Giscard – pour les laisser sous le joug de l'odieuse Constitution de Gaulle –, on en profite pour tripatoouiller. Les stalinien stalinisent, les réformards réformisent et les trotskistes strapontinisent.

À ce propos, Krivine, dont je vous narrais les exploits en décembre dernier, est passé à la vitesse supérieure. Il a été l'un des orateurs d'un reluisant meeting, qui a réuni plusieurs centaines de personnes à Fontenay-sous-Bois, le 7 février. Il a pu côtoyer, à la tribune, Mélanchon, Filoche, des huiles d'Attac et une brochette de communistes.

C'était eux qui avaient ourdi l'affaire. Ceci ne vous a pas échappé, le parti de Marie-Georges Buffet s'est trouvé une vocation d'énergique négateur constitutionnel. Son effort puissant menace de faire exploser le peloton et tous, jusqu'à Lutte ouvrière³, pédalent comme des forcenés pour ne pas être lâchés. La droite de la gauche panique devant des alliés qu'elle avait déjà presque enterrés, qui font un si beau coup: il va falloir leur donner un peu plus dans les prochains marchandages électoraux! D'où cette fâcheuse mare d'huile dégoûtante qui se répand sur les mouvements sociaux, et qui fiche la zone dans le syndicalisme confédéré. Au risque de me répéter – mais après tout, il faut détruire Carthage –, tout corps plongé dans la politique...

Moïse Cailloux

1. En voici la partie la plus explicite: « La CGT se prononce contre la construction européenne actuelle marquée par un assujettissement des droits sociaux aux logiques de la rentabilité et de la concurrence dont les principales dimensions se retrouvent dans le projet de traité constitutionnel. Le CCN se prononce pour le rejet de ce Traité constitutionnel. Il s'engage à poursuivre et développer les débats initiés. La CGT a exigé l'organisation d'un référendum sur le Traité constitutionnel, elle appelle tous les salariés à y participer. » Qui prétend que le mot « non » n'a que trois lettres?

2. Interventions et réactions de Bernard Thibault devant le CCN du 5 février, citées sur le site de la CGT.

3. Un savoureux article dans *Lutte de classe*, « L'Europe en Constitution », daté du 12 janvier, donne mille raisons de ne pas se déranger, sinon pour voter « oui ». Les arguments sont assez pertinents. L'auteur conclut, contre toute attente: « Alors, on va dire non. »





Nouvelles des fronts

N'EN JETEZ PLUS, la cour est pleine ! Licenciés, délocalisés, la liste des sacrifiés sur l'autel du Capital ne cesse de s'allonger. Le textile en première ligne : 1 400 emplois menacés à Autun chez Dim pour cause de cession, 140 chez Victor Perrin dans les Vosges, etc. Dans les autres secteurs, c'est du pareil au même : 165 suppressions de poste annoncées chez Unilever, 272 chez un fabricant d'ampoules électriques à Lyon (SLI), menace sur les 720 emplois de chez Arkema (filiale de Total) à Saint-Aubin, licenciement du tiers des effectifs, soit 11 postes à Radio classique appartenant à LVMH, groupe bien connu pour sa grande misère. Appel à la grève les 2 et 3 février à Pier Import contre un plan de restructuration qui va entraîner la fermeture de cinquante magasins et le licenciement de 90 salariés.

Petites touches après petites touches, le Baron et sa clique de pointillistes liquidateurs suppriment des pans entiers de l'activité économique. Rien, hormis notre capacité de mobilisation n'arrêtera les héritiers des bandits versaillais, et ce ne sont pas les trois derniers jours de mobilisation en janvier, fût-elle forte, du secteur public qui arrêteront les soldes sociaux. Mobilisation par tranches pour les uns, grève par procuration pour les autres, ce n'est pas avec ça qu'on mettra fin à la casse sociale. En effet, le pire est à craindre après les trois jours de janvier et la grand-messe du 5 février, rien ne se passera, les collabos seront dédouanés, et le populo pourra retourner au boulot jusqu'à la prochaine tonte. Comme d'habitude, les roquets hurlent, la caravane des licenciements passe, et puis trois petits jours, et puis s'en vont...

À quand la prise de conscience que le baron Seillière mène tambour battant la guerre de classe, à quand d'autres formes d'action que la traditionnelle manif, il y a de quoi désespérer les plus optimistes y compris le défunt Billancourt.

Trois petits tours, et ça recommence au-delà des frontières, un quart des Irlandais, selon un rapport de l'Union européenne, est menacé de sombrer dans la pauvreté malgré une croissance forte. Record battu en Allemagne où le nombre des chômeurs atteint cinq millions. Parmi eux, de nombreux travailleurs du BTP. 32 000 suppressions d'emploi sont annoncées en 2005, après les 47 000 de 2004. Résultats des courses, en dix ans, le secteur du BTP est passé de 1,4 million de salariés à 767 000. Même en Suisse, rien ne va plus. La compagnie aérienne Swiss (ex-Suisse Air) va encore liquider entre 800 et 1 000 emplois.

Que faire face à cette déferlante, quelle mobilisation engager ? Doit-on se satisfaire de petites victoires juridiques aux prud'hommes comme celle qui condamne Alcatel, pour un plan social déguisé, à verser aux 215 salariés licenciés abusivement des indemnités équivalant à vingt-et-un mois de salaire ? Que faire, comment répondre à cette lancinante question, comment dépasser la manif rituelle et le recours aux prud'hommes ? Une seule solution : patienter, lutter toujours, affirmer la capacité politique des dominés et construire un mouvement social autonome et auto-suffisant. En bref, appliquer la bonne vieille recette de père Proudhon.

Hugues
groupe Pierre-Besnard

Quand l'autruche éternue...

Au chenil

« La stratégie de dédiabolisation n'a rien apporté. Un Front gentil, cela n'intéresse personne. » Le Pen, le père. Depuis le temps qu'il le fréquente, Jean-Marie connaît bien son électorat. Si ça montre pas les crocs, si ça bave pas entre les babines retroussées, si ça grogne pas, si ça mord pas, le facho n'intéresse que lui. Marine, reprends-toi : si tu veux ta place dans la niche, arrête de chier sur le tapis.

Un candidat, un bon

« Pour être un bon candidat socialiste, d'abord il faut être socialiste. Ensuite, il faut être candidat. » François Hollande.

Si l'objectif de Hollande est de supplanter Raffarin dans le registre des bons mots dignes d'un Pierre Dac de comptoir, alors il semble bien parti. Mais ce gai luron ferait bien de s'inspirer des Anciens, et de reconnaître avec eux que pour être un bon candidat socialiste, la condition première est justement de ne pas être socialiste. Et inversement, mon pépère.

Tannés

« Moi, j'ai une peau de crocodile et je suis blindé. Les jeunes ont le cuir plus sensible : Marine souffre pour son papa. » Le Pen, le papa.

Le père finira sa carrière dans la maroquinerie, la fille terminera dans la chaussure pour dame.

Loupé

« Ceux qui font la fine bouche devant la constitution européenne devraient avoir en mémoire les photos d'Auschwitz. » J.-M. Cavada, UDF.

Votez oui ou alors c'est une nouvelle Shoah ? La dernière fois que j'ai vu des gens instrumentaliser Auschwitz à des fins politiques, c'était dans le cortège des anti-IVG, à Paris, mi-janvier. J'y ai pas croisé Cavada. Sûrement que j'ai dû le loupé.

Quand vient la nuit, lourde se fait la paupière du brigadier

« Les policiers travaillent, ne l'oublions pas, 365 jours par an, et nuit et jour. » Communiqué de l'Unsa-Police.

Faudra pas s'étonner après si, quand ils visent les mollets, ils explosent le cervelet des présumés voleurs de billes. La fatigue, monsieur le juge, voilà l'unique responsable de ce regrettable incident...

Enclume

« Qu'est-ce que je dis à un militant FO qui est anarchiste ? Il y en a un chez nous, un vrai, un vrai anar, lui il ne vote jamais. Il y a de tout chez nous, il y a de l'UMP, il y a du PS, il y a des riens du tout. » Mailly, FO.

Rien, tu lui dis rien, à Jeannot. Vaut mieux pas. Arrange-toi d'abord avec les « riens du tout », qui ont dû apprécier, ensuite fais un peu le ménage, c'est le bordel au syndicat, y'a peut-être des riens mais y'a surtout de tout. Jeannot, tu lui parles pas. C'est un grand sensible tu sais, nous on l'appelle l'enclume.

Merde

« Je suis intense. » E. de Rothschild.

On est content pour toi. Ça prouve que t'es en bonne santé. Frédo Ladrisse
(sources : France Inter, le Nouvel Observateur, le Parisien, Politis, RTL.)

... c'est toute la jungle qui s'enrhume

Presse sociale

Qui a dit « sociale » ?

PRESSE SOCIALE. L'adjectif a été posé, le ton donné, sérieux, la parole soucieuse de sa portée. La presse sociale se devait de montrer l'exemple. Elle allait évoquer les sujets maltraités par la presse généraliste, pointer les failles du système, dénoncer les dangers du libéralisme à tout va et parler des alternatives existantes. Qu'il s'agisse de journaux issus de l'univers mutualiste, comme *Viva*, de groupes connus pour leur orientation « à gauche » comme *Politis*, tous ont le même objectif: informer sur les travers de notre société. Seulement, voilà, certains aiment bien en parler. Uniquement en parler. Car appliquer les belles analyses qu'ils offrent dans leurs colonnes semble au-dessus de leurs capacités.

Le journal qui réussit le mieux ce tour de force en ce moment s'appelle le *Monde Initiatives*, mensuel du groupe La Vie-Le Monde, dont la devise résume à merveille la ligne éditoriale: « Le constat est économique, la réalité est sociale. » Jolie formule quand on sait que la réalité, elle, est surtout économique. Avant 2001, le *Monde Initiatives* paraissait sous la forme d'un supplément hebdomadaire du *Monde*. Ce sont deux rédacteurs du quotidien qui ont porté le projet, avec le soutien du « journal de référence » et d'un certain nombre d'actionnaires issus de l'économie sociale. Ce titre s'appuie essentiellement sur une équipe d'une trentaine de salariés, dont une vingtaine de jeunes femmes, pigistes régulières (étrange, non? jeunes, femmes et précaires).

« Qui veut gagner des millions ? »

Ce mensuel étant en déficit depuis sa création (salaire des dirigeants plombant les comptes, mauvaise gestion, difficultés actuelles de la presse, etc.), l'actionnaire principal, la société editrice Le Monde (SA), a décidé de suspendre (tout seul, semble-t-il, sans l'accord des actionnaires minoritaires) la parution début 2005. Au même moment, le groupe procède à une série de restructurations internes pour tenter de sauver le quotidien et son imprimerie (fermeture d'Aden, bradage du patrimoine immobilier de *Télérama*, licenciement d'un tiers des effectifs à l'imprimerie, rapprochement avec Hachette et Lagardère, départs volontaires au quotidien). Afin de montrer qu'il trouve des solutions à la hauteur de ses convictions, le groupe s'est mitonné un petit plan social pour les salariés du quotidien avec, départ volontaire oblige, un haut plafond d'indemnités (40 000 euros au minimum, sans condition d'ancienneté). Mais, pour les autres titres du



groupe, pas question de faire pareil. Ils auront le minimum légal et encore. Dans l'équipe du *Monde Initiatives*, seul le directeur de la rédaction, parce qu'il est salarié détaché du *Monde*, bénéficie du plan social du quotidien... pour partir à la retraite, en empochant un beau magot (150 000 euros, voire plus). Précisons que l'autre dirigeant, le directeur général avait déjà, quelques mois auparavant (courant novembre-décembre), négocié son départ et obtenu, lui, de quoi aborder une période de chômage avant la retraite des plus sereines. C'est un peu comme « Qui veut gagner des millions? », sauf que certains avaient déjà toutes les réponses et d'autres pas une seule en main. Le « Maillon faible » sans doute!

Durant tout ce temps, et malgré les appréhensions de l'équipe concernant la continuité du titre, on leur fit miroiter qu'un « autre futur était possible »: nouvelle formule, nouveaux apports financiers, etc. La direction impliqua alors toute la rédaction pour réfléchir à des modifications... et décida de ne pas en tenir compte. Aujourd'hui, on propose aux salariés les indemnités légales et on leur promet un hypothétique reclassement. Pour les pigistes réguliers, ces indemnités atteignent en moyenne entre 500 et 1 500 euros, selon leur ancienneté.

Humour noir

Après avoir affirmé et confirmé mi-janvier que le dernier numéro serait celui de février, la direction revient soudain sur ses propos début février et demande à l'équipe de reprendre la fabrication du numéro de mars et d'envisager celui d'avril! Sachant que les articles auraient déjà dus être rendus, on frise le canular.

« Puisque les solutions proposées aux salariés du *Monde Initiatives* sont irrationnelles, nos demandes seront donc irrationnelles », a averti, non sans humour, une journaliste, s'adressant à la direction. Les salariés se sont organisés pour établir un rapport de force (intervention aux vœux de Jean-Marie Colombani, « enterrement » symbolique du mensuel, information à la presse, site internet en construction!) pour bénéficier du plan social du quotidien. Ils sont soutenus dans leurs revendications par les autres salariés du groupe La Vie-Le Monde qui craignent, eux aussi, pour leur avenir (La Procure, Desclée de Brouwers, Publicat, Fleurus, La Vie, etc.).

Ironie du sort ou humour très très noir, le dossier du *Monde Initiatives* de février 2005 a été entièrement consacré à la précarité. Dans le numéro de janvier, on retrouve la question des licenciements économiques et, quel que soit le numéro, des éditos accablant le gouvernement Raffarin, les mauvais patrons, les rudes conditions de travail imposées aux salariés et la maltraitance des normes sociales en général. Mais cette publication est loin d'être la seule à se signaler par ses « mauvaises pratiques ». Par exemple, le mensuel TESS (Travailler pour l'économie sociale et solidaire) ne respectait même pas les engagements pris auprès des journalistes et rémunérait ces derniers en droit d'auteur... ce qui est « légèrement » illégal. La presse « sociale » devrait peut-être, aujourd'hui, revoir la définition du terme dont elle se vante si bien, avec aussi peu de mérite.

Annie Colombe

1. Adresse du site: www.lemondendlutte.info

Lustucru à Arles

L'eusses-tu cru ?

C'EST L'HISTOIRE d'une entreprise comme des milliers d'autres, avec des travailleurs victimes des mêmes coups bas de la France d'en haut, avec pour résultat final, la fermeture, mais, cette fois-ci, les travailleurs se sont organisés pour se rebiffer et sont apparemment en train de faire un grand pas vers l'autogestion.

Cela se passe à Arles (Bouches-du-Rhône). Au départ, une entreprise familiale créée en 1911. Puis, en 1974, regroupement de plusieurs marques avec Taureau ailé, en 1982 passage sous le contrôle financier de Lustucru, avec pour conséquence la fermeture de l'usine mère de Grenoble qui laisse 280 personnes sur le pavé. L'usine d'Arles conditionne le riz. En 2001, c'est le rachat par Panzani (PAI Partners) pour 360 millions d'euros, avec pour objectif la fermeture des deux autres usines du groupe, soit 410 licenciements. Le personnel, conscient de ce qui se préparait, est resté vigilant face à une direction retorse, jusqu'aux inondations de décembre 2003.

La direction a alors fait croire à un plan de nettoyage et de reprise, mais rien ne s'est passé. Des experts sont venus et ont prétendument « découvert » des fissures dans un bâtiment qui, en fait, existaient depuis longtemps. Puis les dirigeants ont voulu installer les délégués syndicaux en ville. À la veille de la date fixée par la direction pour l'annonce de sa décision, le 25 mars 2004, les ouvriers prennent l'offensive et décident d'occuper l'usine; le lendemain, la décision tombe: délocalisation.

Dès juillet 2003, une réflexion avait été entamée pour le redémarrage de l'entreprise, qui a abouti à la décision de former une SCOP. Après l'annonce de la direction, les salariés ont donc agi. Ils ont organisé l'occupation jour et nuit, trouvé des experts, démonté un à un les arguments des actionnaires et de la direction appuyant leur décision de fermeture. C'est ainsi qu'ils découvriront que leur usine réalisait ses bénéfices en amont de la production auprès des fournisseurs, ce qui permettait à la direction d'afficher en permanence un résultat d'exploitation négatif et de justifier ainsi les suppressions successives de postes et, in fine, la fermeture. C'est ainsi qu'ils découvriront que le site n'a ni problème géologique ni problème de contamination. C'est ainsi que leur sera confirmé le fait que leur usine est rentable et que, toujours contrairement à ce qu'affirment les porte-parole du groupe Panzani, le coût du

redémarrage ne se monte pas à 25 millions d'euros, mais à la moitié seulement.

Au bout du compte, le projet de SCOP a pris forme. Il y aura 90 emplois à la clé, et le type de production, son niveau et les débouchés ont été définis. La démarche est argumentée et volontariste. Sur les 110 personnes qui luttent, 60 se sont inscrites comme coopérants (versement de l'équivalent de deux mois de salaire pour la constitution): ouvriers, agents de maîtrise, employés. Les coopérants vont donc se retrouver en situation d'embauche. Ils sont aidés par un expert comptable qui connaît la société, et des spécialistes de montage de SCOP. La réflexion sur le fonctionnement se fera lorsque les choses seront plus avancées. Pour l'instant, le CA est composé de 5 à 7 personnes élues par les coopérants. Le « directeur » sera choisi à l'extérieur et devra avoir l'esprit SCOP; ils souhaiteraient un des économistes qui les ont aidés.

Des travailleurs qui affirment qu'ils n'ont pas besoin d'être dirigés et prolétariés pour faire tourner leur boîte, ça dérange. Les bâtons dans les roues n'ont donc pas manqué, mais suite à une entrevue avec Sarkozy (il était alors ministre de l'Économie), celui-ci a accepté d'intervenir auprès des actionnaires. Après un très long délai, Panzani a accepté de revendre le site 1 euro symbolique et de reverser 12,5 millions.

Depuis, la direction du groupe traîne à respecter l'accord, et le préfet freine, demandant à chaque réunion un document supplémentaire. Les statuts de la SCOP ont été déposés, et il y a eu récemment une assemblée générale. Malgré cela, le préfet a déclaré dernièrement qu'il ne pouvait plus rien faire. Cela ne décourage pas les « Lustucru » qui maintiennent leur projet en affirmant que la balle est dans le camp des autorités.

Pour conclure, il nous a semblé au cours de notre visite de l'usine occupée que c'est la CGT, et en particulier un de ses délégués, qui a tout organisé et que, jusqu'à présent, les ouvriers ne se sont guère exprimés. Mais les choses évoluent...

**D. du groupe Gard-Vaucluse de la FA
et M. de la CNT-AIT Gard**

Les dernières infos sont sur le site internet des ouvriers de l'usine de riz: <http://lusturiz-vivra.free.fr>

Dans chaque paquet de Pâtes du
PÉR'LUSTUCRU
il y a :
les plus fines
semoules
et



Les Œufs les plus frais.

bon
award

9^e collectif



Bahja,
Karine et Éric

Le 9^e COLLECTIF a été créé en 1999 par des sans-papiers déterminés suite à l'afflux des déboutés de la circulaire Chevènement. Cette circulaire a été mise en place par la gauche plurielle arrivée au pouvoir, pour faire croire à l'opinion publique qu'elle allait résoudre ce problème des sans-papiers, posé sous la droite.

63000 personnes ont été déboutées et fichées

Au sein du 9^e collectif, on trouve vingt-cinq nationalités, et plusieurs situations juridiques. Ce collectif est organisé de manière autonome. Ce sont les sans-

PAPELES PARA TOD@S IS NOT ANOTHER WAR GAME

Asamblea
sábado 23 Mayo
17:30
Place Colette

Manifestación
sábado 3 Junio
18:00
Place Beberriete



Regularización sin condiciones

papiers qui portent les revendications en charge. La lutte s'articule autour de deux axes, un juridique et un politique : le premier permet d'obtenir des résultats à court terme, le second se constitue pour l'obtention d'une régularisation globale. Le collectif mène plusieurs actions : des rassemblements devant les préfectures, le ministère de l'Intérieur, le ministère de l'Emploi, les centres de rétention, les commissariats, des forums, des débats, des pétitions, etc., des occupations de permanences politiques, celle de Vaillant, la permanence de Sarkozy, par deux fois, l'association de Bernadette Chirac, la Maison de Victor Hugo, la Commission européenne et enfin, la Fédération 93 du PS.

Le collectif travaille sur plusieurs questions :

- La rétention ;
- L'accès aux soins ;
- La question des femmes ;
- La scolarisation des enfants ;
- L'harmonisation des politiques d'immigration au niveau européen.

Le 9^e collectif lie sa lutte à celle de tous les exclus – les sans – et interpelle les syndicats pour qu'ils défendent des travailleurs exploités par le Medef.

Il essaye de construire des réseaux de solidarité. Ces luttes sont plus entendues par ceux qui ont entre eux des solidarités très actives.

Les sans-papiers ont choisi de venir à la Fédération 93 du PS, pour interpeller les élus de la Seine-Saint-Denis afin qu'ils protestent ouvertement contre la politique répressive menée par Sarkozy et par son successeur, avec l'aval de Chirac et de Raffarin et pour lui demander d'intervenir auprès du préfet, Jean-François Cordet (socialiste) pour que soient enfin traités des dossiers qui attendent depuis des mois, voire des années.

Mercredi 12 janvier 2005, 15h 30

Arrivée à la Fédération 93 du PS. La seule réponse des socialistes dont M. Popelin, président de la Fédération 93 du PS de Saint-Denis, c'est l'arrogance, le mépris avec l'ordre immédiat de quitter les lieux.

Jeudi 13 janvier 2005

Dans les locaux occupés, le chauffage est coupé sur ordre de Pascal Popelin.

Vendredi 14 janvier 2005

Dans la soirée, rencontre entre le collectif et le préfet J.-F. Cordet en présence du secrétaire général M. Bonte. Il se déclare prêt à régulariser un certain nombre de personnes.

Samedi 15 janvier 2005

Le préfet revient sur ses engagements de la veille. Son directeur de cabinet, M. Theule, puis le secrétaire général, M. Bonte, contactent le collectif et lui demandent de quitter les lieux. Un vaste dispositif policier est déployé devant la Fédé 93, et toutes les négociations sont interrompues.

Dimanche 16 janvier 2005

Une vingtaine de sans-papiers prennent individuellement la décision d'entamer une grève de la faim. La préfecture et les parlementaires PS sont prêts à recevoir une délégation de sans-papiers, à condition qu'ils sortent de la permanence. Le collectif accepte la rencontre mais ne veut pas quitter les lieux.

Mardi 18 janvier 2005

Un huissier passe à 9 heures pour assigner les personnes de la délégation du 9^e Collectif. Ils sont convoqués à 12 heures, le lendemain, au TGI de Bobigny. Chef d'inculpation : violation de domicile. Les quatre noms ont été donnés au PS par la préfecture.

Journée de mobilisation des précaires et des « sans » contre la politique du Medef (Chirac, Raffarin, Seillière). Dès le matin : occupation des micros de France Inter.

De 11 heures à 13h30, rassemblement au Zénit où se tient une assemblée générale du Medef.

Action de soutien des chômeurs-précaires-intermittents, à la mairie du Pré-Saint-Gervais en solidarité avec le 9^e collectif.

Rencontre avec Julien Renault (premier secrétaire de Bartolone), qui n'a montré aucun désir de dialoguer, la seule réponse de cet élu a consisté à envoyer la Bac et les CRS. Les chômeurs, intermittents et soutiens du 9^e collectif, ont été expulsés, traînés violemment, frappés à coups de pieds et de matraques.

Vers 15h15, des militants de différentes organisations, syndicats et autres précaires décident d'apporter leur soutien aux sans-papiers, assiégés depuis le samedi 15 janvier à 17 heures.

Un rassemblement était prévu à 18 heures, regroupant des soutiens de plusieurs mouvements contre la précarité et l'exclusion.

Vers 18 heures, sont arrivées deux personnes pour ravitailler des militants PS qui occupaient le 1^{er} et le 2^e étage de la Fédération depuis le 12 janvier 2005.

Karine, militante d'AC, se trouvait derrière en leur rappelant qu'elle espérait qu'ils n'avaient pas oublié le caviar ! Tout à coup, les fenêtres du 1^{er} étage de la Fédération se sont ouvertes, et des camarades sans-papiers ont crié : « Les socialistes nous gazent ! »

Un autre avertissait que les mêmes militants vigiles défonçaient la porte à l'aide de portemanteaux et d'extincteurs.

Karine, qui avait sa voiture garée juste à l'angle de la permanence, a lancé :

« Ça chauffe, il faut prévenir tout le monde, je vais passer un message à tout le réseau. » Tout à coup, plusieurs voitures de la Bac sont arrivées à la vitesse d'un éclair. Karine ajoute :

« Je suis rentrée dans ma voiture, accompagnée de coups de matraques, quand subitement l'officier me demande de reculer et, là, je lui fais signe de l'index et du majeur pointés sur mes yeux que je ne peux pas le faire puis

qu'il y a des gens derrière. En quelques secondes, la Bac s'est assise sur le capot, un a ouvert ma portière et m'en a éjectée pour me plaquer dessus et me menotter en hurlant: « Outrage ! »

À partir de ce moment-là, j'ai subi deux fouilles à corps, dans la rue, et j'ai été transportée comme une marchandise dans une voiture banalisée. Arrivée menottée, maltraitée au commissariat des Lilas, on m'accroche à un radiateur et on me prononce, deux heures après, ma garde à vue. Entre-temps, j'ai vu arriver mes camarades sans-papiers, ils étaient cinq, méprisés, humiliés, mis plus bas que terre et menacés de retour au pays.

Après le prononcé de ma garde à vue, on a procédé à une fouille corporelle qui n'avait qu'un seul but, l'humiliation et l'intimidation psychologique. Étant dans le box de poste du commissariat des Lilas, j'ai vu de mes propres yeux les socialistes pointer du doigt les gens, un à un en dénonçant: « C'est lui ! » À ma demande, j'ai vu un médecin qui était dans l'incapacité de me fournir mon traitement. Il m'a alors indiqué qu'un psychiatre viendrait me l'apporter.

Des crises d'anxiété très prononcées perturbaient ma patience. On me tutoie, selon une pratique courante dans les commissariats. Il faut attendre ton tour! « On est débordé avec vos conneries ! »

À 0h45, je suis transférée pour un examen psychiatrique; enfin, je rencontre quelqu'un d'humain qui me donne mon traitement, m'assure que je n'ai rien fait de grave et me prévient de la volenté de la police de me faire craquer.

À 2 heures, dans la nuit, je suis transférée au commissariat de Bagnolet, toujours menottée, et ce, depuis le début de mon arrestation.

Le lendemain, on me ramène aux Lilas pour une confrontation avec l'officier gradé qui m'accusait d'outrage. J'ai eu droit à une leçon de morale, un rappel de la Loi, et à 70 euros d'amende. J'ai été qualifiée d'extrémiste de gauche et invitée à balancer les noms de quelques copains.

18 janvier 2005

Je m'appelle Éric, et je soutiens le 9^e collectif depuis quelques années. Durant la présence des sans-papiers à la Fédération du parti socialiste 93, je tiens à rappeler que les sans-papiers ont toujours eu une attitude pacifique.

Ils n'ont fait aucune provocation, tout comme dans les autres actions ou rassemblements, à l'encontre des militants du parti socialiste.

Dans toutes les réunions auxquelles j'ai assisté, ils étaient maîtres de leurs décisions, et en aucune manière, les soutiens intervenaient. Durant les trois jours où j'étais présent à l'intérieur (du 12 au 15 janvier 2005), je n'ai observé que du mépris, de l'arrogance et surtout je n'ai remarqué aucun geste d'humanité, de solidarité et de respect envers des bébés,



des femmes et des hommes qui ne demandent qu'à vivre dignement. Le premier jour de notre arrivée dans les locaux du PS, j'ai été frappé par l'arrogance, le mépris et le dégoût de Pascal Popelin, président de la Fédération, vis-à-vis des sans-papiers.

En tant que représentant de la Fédération, il n'a pas voulu dialoguer, il croyait sans doute qu'après le chauffage coupé, l'eau chaude supprimée et les provocations, les sans-papiers retourneraient dans la clandestinité. Ce qui gêne Monsieur Popelin et les socialistes, c'est la détermination des sans-papiers dans leurs luttes légitimes.

Réactions syndicales et politiques

Plusieurs partis politiques et des associations ont condamné les violences dont ont été victimes les sans-papiers, sans faire vraiment référence aux gaz lacrymogènes, à la délation envers les sans-papiers qui sont encore, le 1^{er} février, détenus, risquant l'expulsion.

D'autres ont été plus objectifs dans leurs dénégations et nous les en félicitons.

Grâce à notre interpellation du PCF qui n'avait pas encore réagi, par notre présence dans les locaux du Conseil général du 26 janvier 2005 le président du conseil général de Seine Saint-Denis, Hervé Brami a interpellé Jean-François Cordet sur la détention et la libération des sans-papiers.

Des élus départementaux (93) et des élus nationaux (PCF) ont rendu visite aux deux

camarades sans-papiers encore en centre de rétention.

Bilan de l'action

Nous avons été témoins de méthodes brutales, d'un temps que nous pensions révolu. Les militants vigiles du PS ont volontairement utilisé les gaz lacrymogènes contre des femmes, des nourrissons.

Ils ont pointé un extincteur vers les sans-papiers. Ces mêmes militants ont défoncé des portes du local et en ont accusé les sans-papiers et leur soutien. Ils ont pointé du doigt en les désignant à la police, les sans-papiers et leur soutien, pour qu'ils soient arrêtés sur-le-champ.

Les socialistes ont porté plainte, plainte qui a été classée par le parquet.

Nous dénonçons ces provocations et ces méthodes barbares, et nous restons toujours mobilisés pour la libération des deux camarades sans-papiers, qui risquent à tout moment l'expulsion, et pour la régularisation, nous demandons la liberté pour tous les sans-papiers.

Dimanche 6 février 2005

Nous venons d'apprendre la libération des deux sans-papiers qui étaient restés en centre de rétention. C'est une première victoire sur la préfecture et le PS.

Une bataille a été gagnée contre les expulsions, et nous gagnerons celle pour la régularisation.

B, K. & E.



Prévention de la délinquance

Paris, jeudi 3 février 2005 : manifestation des éducateurs contre le projet de loi de prévention de la délinquance de Villepin, ministre de l'Intérieur.



Photos et texte :

Daniel Maunoury

« LA DÉLINQUANCE ? Mais c'est nous ça ! », me dit un jeune copain dans le métro alors qu'il se rend à un stage de formation professionnelle.

Un délinquant, ce serait « une personne qui a commis une infraction, qui cause un dommage à autrui, qui porte atteinte à l'organisation et au fonctionnement des pouvoirs publics », selon le Larousse; quel'un à qui les tribunaux et la police collent à la peau.

Les étudiants en travail social, les éducateurs, les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse se sont à nouveau retrouvés dans la rue; ils étaient déjà 30 000 le 17 mars 2004.

Depuis cette date, Sarkozy n'est plus là mais les idées de délation font leur chemin avec Villepin.

Les principes fondateurs de la prévention spécialisée sont la libre adhésion des jeunes, l'absence de mandat nominatif pour les éducateurs et le principe du respect de l'anonymat.

Les travailleurs sociaux appellent à la rébellion contre tout ce qui donnerait un sens sécuritaire à leur travail basé sur la confiance.

En octobre 2004, Jacques Alain Benisti, député du Val-de-Marne, a remis à Dominique de Villepin, ministre de l'Intérieur, de la

Sécurité intérieure et des Libertés locales, un rapport parlementaire « sur la prévention de la délinquance ».

Ce rapport est signé par seize députés UMP, deux UDF et deux PS. Des conseillers, des chargés de mission, des pédopsychiatres, des procureurs, des recteurs, des parents, des consultants ont été auditionnés, mais évidemment aucun « délinquant » ni éducateur. À aucun moment, ce rapport ne définit la délinquance, qui est vite associée à l'immigration. Jamais il ne mentionne la précarité et la violence de notre société.

Ce texte délirant est accompagné d'un graphique intitulé « Le comportement déviant de l'enfant » par tranches d'âge :

— De 1 à 3 ans, il faut faire attention au « parler patois » de papa et maman. Les mères devront s'obliger à parler français au foyer, et le Centre de protection maternelle et infantile suivra l'enfant.

— Entre 4 et 6 ans, si cela persiste, un pédopsychiatre, une assistante sociale, un pédiatre tenteront de résoudre les écarts de comportement.

— Entre 7 et 9 ans, l'assistance envers les parents sera renforcée avec des cours d'instruction civique renforcés.

— Entre 10 et 12 ans, c'est le placement dans « une structure spécialisée d'éducation renforcée ».

— Entre 13 et 15 ans, une commission va « statuer sur son avenir »: il pourra être placé dans « le centre d'éducation prioritaire du secteur ».

La philosophie de ce texte, ce sont des mesures de plus en plus radicales, un contact « de gré ou par la contrainte » avec une personne formée « pour le soigner ou lui faire choisir un autre chemin ». C'est pas un peu fachos ça ?

Le jeune emmerdeur devra quitter le milieu scolaire et apprendre un métier après le CM2, avec moitié du temps pour apprendre à lire-écrire-compter et, l'autre, pour un métier manuel.

— Au-delà de 16 ans, ce sont les centres de délinquance adaptés et des espaces de désintoxication et de posture. Il existera « une phase de réintégration dans la société avec suivi et mise à l'épreuve ».

Le maire sera mis au centre du dispositif de prévention, il devra être informé par les travailleurs sociaux et les enseignants « sur les actes de délinquance des jeunes de sa commune ».



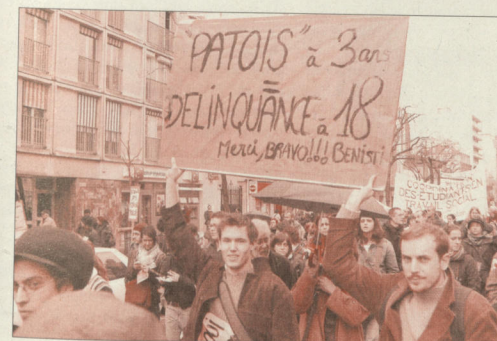
« Des contacts peuvent avoir lieu avec les mairies », répond un éducateur de rue mais « jamais » sans l'accord de l'intéressé.

Dans les annexes de ce rapport, il y a un courrier de la société PJC, expert en « méthodologie issue du domaine nucléaire », sur la malveillance et l'urbanisme, les clôtures, l'éclairage, la vidéo surveillance et l'alarme, la protection des zones de commerce et de bureaux.

Le gouvernement ne se presse pas, mais expérimente, de-ci de-là, ses sinistres projets. Par exemple, la prison de Fresnes communie aux commissariats des zones concernées la liste hebdomadaire des sortants.

Pour lutter contre le flicage, vous pouvez consulter le site www.abri.org/antidelation

D. M.



Le Goulag à l'occidentale



SOYONS FRANCS, les livres de sociologie sont rarement plaisants à lire. Un auteur, hélas peu et mal traduit en français¹, fait exception, le norvégien Nils Christie. Un criminologue. Les criminologues ne sont pas souvent des amis de l'anarchie. Mais celui-ci, pourtant, ne doit pas vraiment en être un ennemi. C'est en tout cas ce que l'on ressent, à lire avec plaisir et facilité son livre *L'industrie de la punition* (éditions Autrement). « L'industrie de la punition » ? Une mauvaise traduction de *Crime control as industry, towards Gulags western style*. Le traducteur italien, lui, a appelé un chat un chat : *Il business penitenziario, la via occidentale al Gulag*.

Le livre commence par une idée simple : le crime dépend de la distance sociale. Fiston vole à Papa la moitié du salaire mensuel de Papa. Incontestablement un acte désagréable. Mais Papa ne va pas porter plainte contre Fiston. Parce qu'il n'y a pas de distance, l'acte reste en dehors du champ de la criminalité.

Imaginons que Fiston vole 800 euros à un gendarme inconnu, et qu'ensuite il parle au gendarme sur le ton auquel il lui arrive de parler à Papa. Combien parions-nous que le gendarme l'arrête ? La distance a fait entrer le même acte dans la criminalité.

Christie nous rappelle donc que la notion de crime est dépendante de la lecture sociale d'actes qui peuvent, ou non, entrer dans le chapitre « criminalité ». Une femme seule dans une voiture à Paris n'est pas la criminelle qu'elle est en Arabie Saoudite.

Ensuite, Christie nous rappelle que, même lorsque l'on a fait passer tel acte, et donc telle personne qui l'a commis, dans la criminalité, la manière de réagir à cet acte diffère considérablement selon les pays. Pour prendre des exemples inattendus : en 1991, l'Espagne jette 92 habitants sur 100 000 en prison. Mais Chypre n'en met que 38. Petit pays par rapport à l'Espagne ? Bon : la Grèce, 50 prisonniers sur 100 000, le Luxembourg 90. Pour prendre les exemples attendus : le Canada tourne autour de 110, les États-Unis en étaient en 1991 à 504 et doivent toucher, sinon dépasser, les 800 de nos jours.

Les facteurs que Christie estime jouer un rôle dans une situation aussi manifestement absurde (étant donné la similitude des sociétés occidentales dans d'autres domaines) sont nombreux. En voici les principaux :

— L'invasion dans toutes les catégories de pensée sociale de la notion d'efficacité, jointe à celle de la mesure chiffrée de cette efficacité. Dès qu'on cache des personnes sous des nombres, on se soumet à l'illusion moderne que modifier les nombres, c'est modifier la réalité. La hausse des incarcérations semble alors prouver la fermeté des gouvernants et promettre la baisse des actes criminels. Mais occulter des personnes sous des nombres pousse tribunaux et chancelleries à adopter, afin d'améliorer, d'optimiser, de maximiser leur fonctionnement, le modèle du machinisme, qui ne s'applique qu'à des objets tou-

jours identiques. Les êtres humains n'étant jamais identiques, on cache à nouveau les personnes, mais sous les numéros de la nomenclature de leurs actes. Ce n'est plus une puberté tardive, c'est 412b, « usage frauduleux de carte de crédit accompagné d'insultes à agent de la force publique ». Tarif : tant, pour tout le monde.

— Dans une société où les solidarités sont chaque jour plus attaquées, le réseau de soutien sur lequel chacun peut compter disparaît : quand on ne se sait plus défendu par le village, quand la rue ne compte plus que des inconnus, la peur est rapide à venir. Surtout lorsque médias et politiciens ont un intérêt financier et statutaire direct à la provoquer, l'entretenir, la développer. Que montrent les journaux télévisés de TF1 avant chaque élection ?

— Le business pénitentiaire est une réalité. En particulier aux États-Unis bien sûr, où les sociétés privées qui construisent et gèrent les prisons (sans parler des sociétés qui leur procurent repas, uniformes, matériel, armes, services médicaux, etc.) pèsent des milliards de dollars. Ce business obéit à la logique des affaires : l'expansion la plus rapide possible. Il économise de l'argent aux autorités directement, et, comme toute activité économique, il lui en rapporte fiscalement.

— L'incarcération généralisée est un mode de contrôle des très pauvres. De ceux qui, n'ayant pas les moyens de se plier aux normes de comportement et de présentation des classes moyennes, font alors peur à ces classes moyennes. Faire disparaître les pauvres du champ visuel desdites classes moyennes rapporte des votes. On comprend mieux le sous-titre du livre. De même que l'Empire russe, d'abord, l'URSS ensuite, géraient leurs contestataires en les transformant en main-d'œuvre, le Goulag américain (dont les taux d'incarcération sont en passe de dépasser allègrement ceux de Staline) transforme les pauvres en matière première. En matière première du business pénitentiaire.

Nestor Potkine

1. Ceci devrait être réparé l'année prochaine par l'Atelier de création libertaire.

Dérive pénitentiaire

de la Protection judiciaire de la jeunesse



Bruno Carrié

LA PROTECTION judiciaire de la jeunesse fête son quinzième anniversaire et les soixante ans de l'ordonnance 45 en ce mois de février. Cette institution qui prend en charge des mineurs et des jeunes majeurs est-elle en fin de vie ?

Un bref retour en arrière

L'ordonnance du 2 février 1945 est un tournant dans l'histoire de la justice des mineurs. C'est pour la première fois une prise en compte de la minorité en matière pénale, et la philosophie de ce texte donne le primat de l'éducatif sur le répressif.

Les services de l'éducation surveillée exerceront ces mesures envers les mineurs et jeunes majeurs (conséquence de la baisse de l'âge de la majorité) jusqu'en 1990. En effet, le décret du 21 février 1990 donne naissance à la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) qui est un service déconcentré du ministère de la Justice. Sur un plan sémantique, même si la justice demeure une justice de classe, le

passage d'éducation surveillée à protection judiciaire montre une évolution positive dans la prise en charge des mineurs en matière judiciaire.

Dès lors, les services éducatifs de la PJJ se voient confiés par le juge des enfants (ou juge d'instruction pour certaines affaires en instruction) des mineurs et jeunes majeurs en matière pénale et civile. Ces jeunes, suivis dans le cadre du milieu ouvert, de structures d'hébergement et d'insertion, disposent d'un temps éducatif pendant lequel des professionnels (éducateurs, psychologues, professeurs techniques, agents techniques d'éducation, ouvriers professionnels, secrétaires et agents d'entretien) les aident à se reconstruire et à préparer les échéances judiciaires.

La priorité à la protection et à l'éducation des mineurs est-elle révolue ?

La dérive sécuritaire renforcée par la gauche « rose rouge verte » à la suite des attentats du 11 septembre 2001, avec notamment le vote

Bruno Carrié est un militant de la CNT-santé-social et du groupe FA de Montreuil.

de la loi de Sécurité quotidienne, s'est étendue en matière de justice des mineurs. À l'état de projet lorsque la gauche était au pouvoir, le ministre de la Justice UMP, Dominique Perben, met en place les centres éducatifs fermés (CEF) en 2002. Ces structures sont un véritable retour en arrière, et le spectre des maisons de redressement resurgit.

Comme dans toute démocratie qui ne se respecte pas, les équipes éducatives n'ont pas eu à participer à la réflexion sur des structures à créer et, même pour la forme, on ne leur a pas demandé leur avis.

Malheureusement, l'inertie de cette petite administration n'a guère freiné l'appétit répressif de l'État. Certaines structures (CEF Mont-de-Marsan), au lieu de se mettre en lutte, ont même anticipé la mise en place des centres en préparant des projets « rééducatifs » car comme tous les effets d'annonce, la coquille était vide. Comme ces serveurs de l'État sont remplis de courage, ils ont préparé la place pour les futurs sortants de promotion. Il est toujours plus facile d'accepter ce qui est nouveau quand on est nouveau soi-même!

Peut-on encore croire qu'éducation et enfermement soient compatibles ?

Devant la propagande étatique, notre devoir est de déconstruire en permanence cet édifice dénué de fondation car dans l'ambiance sécuritaire, les discours nostalgiques de notre bonne vieille éducation à la trique se refont une jeunesse.

Il est aussi à noter que la mise en place de ces structures a un prix exorbitant, et jamais un tel investissement n'a été mis au service de l'éducatif.

Deux ans après l'annonce de ces « nouveaux centres de détention », le ministre de la Justice, en se rendant au CEF de Mont-de-Marsan (tiens!) fait un tapage médiatique pour nous expliquer que c'est le bon choix. Les résultats sont là. Sur 75 jeunes, 51 % n'ont pas fait parler d'eux et 33 % ont été incarcérés, 20 % ont été incarcérés sans avoir commis de nouvelles infractions sinon celle de ne pas été soumis. Aussi, ce bilan est fait sur 75 jeunes alors que sur les 11 centres existants, 215 jeunes sont passés depuis les premières ouvertures en mars 2003. Il ne s'aventure pas non plus à dresser de bilan financier, à l'heure où l'on parle, de restrictions budgétaires et de rentabilité. D'ici à la fin 2005, quatorze ouvertures de centres sont en préparation.

Pour accompagner la construction des centres fermés et pour être certain d'avoir des candidats au dressage, Perben a modifié avec la loi du même nom (Perben 1) l'ordonnance du 2 février 1945 en abaissant notamment la minorité pénale à 10 ans et en instaurant les jugements à délais rapprochés pour les mineurs, ce qui élimine, de fait, le temps éducatif pour certains mineurs.

Pourquoi construire de nouveaux quartiers pour mineurs ?

Dans le puzzle de l'arsenal répressif, les différentes pièces posées ces deux dernières années sont en train de changer fondamentalement les missions des éducateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse.

En effet, concomitamment au développement de structures répressives (construction de CEF et prévision de sept nouveaux quartiers de mineurs), depuis septembre 2003, les éducateurs de la PJJ sont amenés à travailler à temps plein en maison d'arrêt auprès des mineurs en lieu et place des conseillers d'insertion et de probation qui relèvent de l'administration pénitentiaire.

Même s'il est évident que les mineurs incarcérés doivent être suivis, l'entrée des éducateurs signifie que l'éducation en milieu fermé serait possible. La détention est un lieu de contention et de mise à l'écart de la société, ce qui rend impossible toute éducation, qu'elle qu'en soit la forme et les projets mis en place!

Un an et demi après l'entrée de la PJJ dans le milieu carcéral, les éducateurs constatent qu'il ne se passe rien de plus qu'avant. Les moyens mis en œuvre pour d'éventuels projets pouvant mettre un peu de vie dans ce lieu de mort ne sont que peau de chagrin. Par ailleurs, les directives actuelles tendent à faire disparaître les interventions de la PJJ en matière civile. À terme, et la tendance est très forte, la PJJ n'interviendrait plus qu'au pénal. Et la tendance se confirme avec la prévision de construire les sept nouveaux quartiers de mineurs. Enfin, la dernière pièce amenée au puzzle concerne la formation.

Depuis 2000, la PJJ s'est engagée dans une vague de recrutement d'éducateurs importante afin « d'essayer de combler les manques des décennies précédentes ». Cela pourrait apparaître comme un point positif. Seulement, ces recrutements sont essentiellement destinés aux structures répressives, et la tendance est au raccourcissement des temps de formation. Les budgets alloués à la formation sont en chute libre, et doucement, on voit se développer des formations communes avec du personnel de l'administration pénitentiaire. Tous les décloisonnements ne sont pas salutaires!

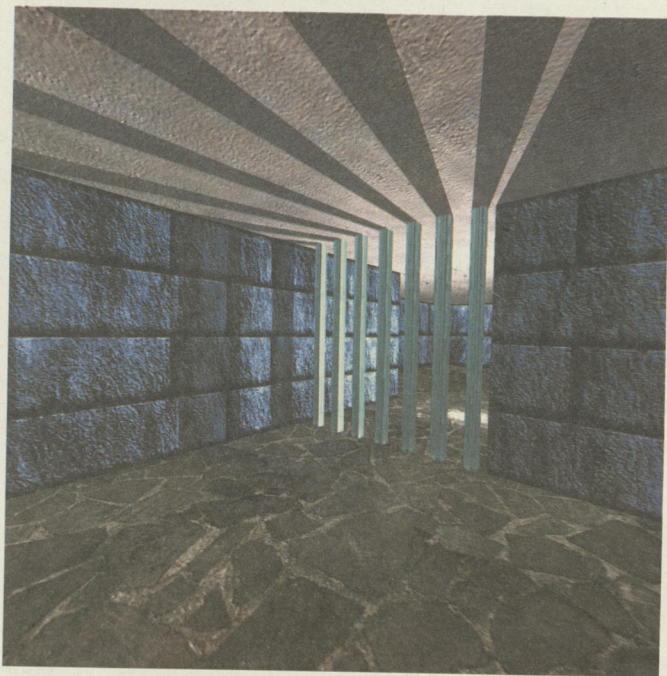
Aujourd'hui, les missions des équipes éducatives de la PJJ sont littéralement en train de changer. Les hébergements classiques disparaissent au profit de structures fermées, le recrutement des professeurs techniques de la PJJ a été arrêté en 2003, et un premier pied a été posé dans l'administration pénitentiaire.

Le compte à rebours est en marche. La PJJ est en voie de disparition. Ce n'est pas le futur démantèlement d'une administration judiciaire qui nous inquiète, mais plutôt la fin de prises en charge réellement éducative et de protection des mineurs en danger au profit de la répression.

B. C.



N'allez pas au placard, vous y êtes déjà !



« Les faits divers font diversion », écrivait fort justement Bourdieu.

Rolland Hénault

ON PEUT TOUTEFOIS OBSERVER que certaines diversions sont de courte durée. Qui se souvient encore de l'affaire des disparus de Toulouse ? De Dominique Baudis, du moins en tant que précurseur en météorologie venu suer à la télévision deux mois avant la canicule de 2003 ? De ce juge d'Angoulême, en « réinsertion », nous dit-on, qui, durant un jugement concernant un viol, baissa son pantalon et se mit à se masturber frénétiquement, devant le public ?

Qui se souvient de ces suicidés de la prison du Craquelin, à Châteauroux, il y a quelques mois ?

Arrêtons-nous un instant sur l'un d'eux, un vieillard de 76 ans, qui se pendit dans sa cellule parce qu'il allait sortir et... entrer en maison de retraite ?

Qui se souvient, qui veut bien se souvenir qu'il existe des camps de déportation en France, je veux dire des prisons ?

C'est à ce problème que je voulais en venir : la plupart des élus (de gauche ou de

DDD

droite) sont d'accord pour qu'on « humanise » les prisons. Il y aurait trop de détenus par cellule, selon eux! Il faut donc en construire d'autres! Mais, surtout, pas lâcher les types en surnombre! Allons, un peu de réflexion! On n'humanise pas un camp de concentration, on le pérennise par ce pseudo-confort, qui permet à l'esclave d'accepter son esclavage. Il suffirait de les détruire toutes, les prisons, et le problème de leur humanisation ne se poserait plus!

Nous vivons dans une société où la folie a pris le pouvoir, détruisons cette société! Que la raison triomphe de la folie! Je voudrais ajouter quelques mots, fruits d'une réflexion pas forcément originale, mais elle est le résultat de vingt-quatre ans d'interventions en milieu pénitentiaire. Je vais tenter de grouper mes remarques.

En premier lieu, la population carcérale (c'est l'expression consacrée) a changé. Ce changement m'a permis de remettre en cause mon propre jugement. Pour aller vite, disons que le truand du « milieu », ça n'existe pratiquement plus. Il y a des équipes, sans cesse fluctuantes, qui se réunissent l'espace d'un braquage de convoyeurs de fonds. Elles sont très difficiles à repérer. Leur non-arrestation ne me rend pas malade.

Dans une société où la seule valeur est le fric, leurs attaques à l'arme de guerre est infiniment moins criminelle que les attaques, contre les employés, par les vrais criminels qui ferment les entreprises, dévalorisent le travail humain (voir Georges Navel, *Travaux*) méprisent profondément les citoyens, en les jetant vers le chômage et, fatalement, vers la dégradation par toutes sortes de drogues, dont la plus nocive est la publicité.

Ensuite, c'est la prison, la prison, toujours recommencée. La prison qui est un secteur de l'économie capitaliste libérale particulièrement juteux!

Car la prison rapporte, à l'État: création d'emplois, marchés du bâtiment, en particulier. En outre elle banalise l'idée selon laquelle il serait « normal » pour l'être humain, d'enfermer ses semblables.

Seconde remarque, qui peut paraître très réactionnaire. Tant pis! L'absence d'idéologie, et même d'idéal, et même de projet de société, ajouté à l'abrutissement par certains sites internet et la télé elle-même, ont eu pour résultat que la moitié au moins des détenus sont psychologiquement gravement atteints.

Les crimes sexuels ont augmenté dans des proportions énormes! À Saint-Maur (36), à la maison centrale dite sécuritaire, les « pointeurs » sont majoritaires. Je ne porte pas de jugement, bien évidemment, sur la nature des « délits » ou des « crimes », dont la société actuelle est responsable à plus de 50 %!

À l'intérieur de la prison elle-même, du moins dans celles que j'ai connues, et, de mon angle de vue à moi, je n'ai pas observé de solidarité particulière entre les détenus. On n'est plus au temps des révoltes, des luttes

organisées contre l'autorité pénitentiaire. Tout au plus ai-je pu noter l'existence de groupes liés par la nature du délit, la région d'origine, le milieu social. En maison centrale, on est davantage respectueux de son voisin. Mais cette règle n'est pas absolue. En général, la prison me paraît surtout être devenue le lieu de tous les trafics, comme à l'extérieur. L'inégalité sociale y présente les mêmes caractéristiques, et les « indigents » ou, au moins, les pauvres, dominent largement.

Ce qui me paraît le plus remarquable, c'est que ces lieux de souffrance, tout comme les camps de concentration, sont ignorés du public, qui ne les « voit » pas. Peut-être est-ce dû au fait que, dehors, la vie quotidienne s'est carcéralisée. L'espace et le temps y sont pareillement quadrillés. Les deux exemples les plus remarquables en ce qui concerne cette similitude sont le supermarché et l'autoroute.

Au supermarché, on est accueilli par des « surveillants » et des « condés » (surveillants en civil). On passe dans un sas, on suit un itinéraire assez comparable à celui d'une prison. On est surveillé par des caméras, et le parking est plus ou moins discrètement sous la garde de la police.

Sur l'autoroute, on passe également un sas, on est entouré de grillage, et le péage comporte même fréquemment le mot « Halt! » plutôt que « Stop! » Les caméras sont disposées au long du parcours et les nouveaux radars ont renforcé le dispositif policier qui comporte désormais une surveillance par hélicoptère. Aucune évasion n'est possible!

Ainsi habitué à un asservissement quotidien dans la circulation urbaine, le « citoyen » ne fera bientôt plus guère de différence entre le « dedans » et le « dehors ».

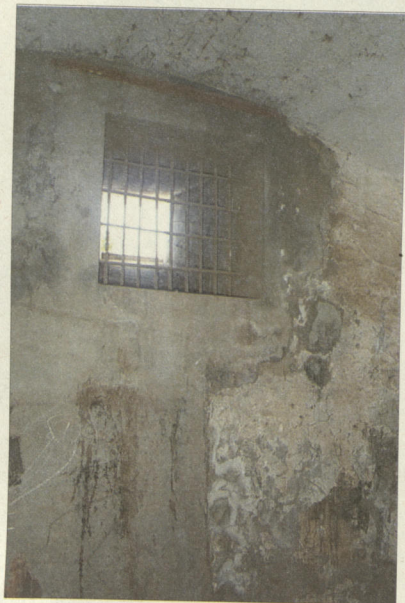
Humaniser une prison? Tiens donc! La privation de liberté ne s'humanise pas.

Quant à l'efficacité de la prison comme moyen de protection de la société, il y a une belle lurette que cette théorie est abandonnée. La prison est criminogène, répétait depuis longtemps les abolitionnistes. Un nouvel argument vient renforcer cette affirmation, soutenu notamment par Albert Jacquard (*Un monde sans prison?*): le détenu est un modèle d'identification pour tous ceux qui n'ont aucun espoir dans la vie: pas de travail, pas d'objectifs si ce n'est la survie au jour le jour et l'argent procuré par la drogue. Ce système, drogue (j'entends par drogue: les stupéfiants, le sport spectacle, la télévision décevant, la dégradation de l'école, etc.), prison, fonctionne à merveille. Encouragé par les États et les multinationales, il constitue désormais un secteur important de l'activité économique.

Près de Saint-Maur (département 36) est balisé un circuit touristique qui comporte, entre autres, le « Val de l'Indre », un silo à blé « classé Sévésso » et la maison centrale.

Mais le tourisme lui-même n'est-il pas déjà carcéral, avec son « temps libre » si bien cloisonné, et ses itinéraires aussi rigoureusement planifiés?

R. H.



Essais atomiques

Quand l'État et l'armée nous protégeaient...

JUILLET 1945, la première bombe atomique de l'histoire explose au centre militaire d'essais de Los Alamos (États-Unis). Quelques mois plus tard, c'est le bombardement de Hiroshima et de Nagasaki. Staline, en septembre 1949, fait exploser sa première bombe atomique. C'est le début de l'escalade nucléaire.

La France est en pleine décolonisation à cette époque, après l'Indochine, perdue, c'est l'Algérie qui se soulève. C'est dans ce contexte particulier que Pierre Mendès-France, l'équivalent du Premier ministre de l'époque, prend la décision de doter l'armée française de la bombe atomique. En novembre 1958, de Gaulle, de retour au pouvoir, confirme cette option.

Le 13 février 1960, Gerboise bleue, nom de code de la première bombe atomique française, explose sur la base militaire de Reggane, dans le sud de l'Algérie. Cette base militaire sera utilisée jusqu'en 1966 et abritera au long de ces six années d'activité quelque 24 000 hommes, parfois accompagnés par leur famille.

Les premiers témoignages connus d'hommes se plaignant d'avoir été irradiés sont associés au quatrième essai, en 1961. Là, des chars d'assaut sont envoyés en manœuvre sur le « point zéro » de l'explosion, c'est-à-dire dans le cratère même creusé par la bombe, et juste après l'essai. Les hommes de troupe n'ont ni informations sur les dangers qu'ils courent ni équipement de protection. La hiérarchie militaire dit ignorer la raison de ces manœuvres sur le site radioactif de l'explosion. Pouvaient-ils ignorer les dangers courus par les hommes envoyés sur le site ?

Le 1^{er} mai 1962, le septième essai a lieu avec une bombe de 30 kilotonnes, en site souterrain cette fois. Mais un accident s'est produit, imprévu par les militaires français : un nuage radioactif s'est échappé de la montagne abritant l'explosion. Ce nuage a contaminé des hommes non équipés qui seront ensuite touchés des heures durant, cette parade étant la seule qui restait à mettre en œuvre pour débarasser ces hommes de la radioactivité. Un hélicoptère, en observation au-dessus du site lors de l'explosion, a été exposé trois heures durant aux poussières radioactives du nuage. Là non plus, aucune précaution de protection des hommes n'avait été prévue. Le lendemain, des hommes seront envoyés en reconnaissance sur



le site, évidemment contaminé par l'explosion de la veille. La main-d'œuvre locale, payée à la journée, est encadrée par des militaires français. Ces ouvriers algériens et leurs supérieurs iront eux aussi travailler sur le site de l'explosion le lendemain de l'essai atomique de Gerboise verte.

Officiellement, 9 hommes (sur les 24 000 qui ont été envoyés de 1960 à 1966) ayant servi à Reggane sont reconnus comme contaminés par des essais nucléaires. Le black-out militaire sur ces accidents était justifié par la nécessité de continuer les essais. Ce « secret défense » était aussi utile pour réduire au silence les familles des hommes malades, et empêchait que la presse ne découvre ce scandale.

Pierre Messmer, alors ministre de la Défense nationale, a assisté à des essais à Reggane. Il déclara, lors d'une émission télévisée diffusée en décembre 2004, que les équipes du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) étaient protégées lors des essais, alors que les militaires ne l'étaient pas.

« Le CEA ne traitait pas de la même façon son personnel que les militaires », a-t-il ajouté. Malgré cela, le CEA, cet État dans l'État, fut couvert par ce ministre et le général de Gaulle, alors président de la République. Messmer cherche aujourd'hui encore à cou-

vrir les ordres criminels de l'armée lorsqu'elle envoyait des hommes sur les sites contaminés, au « point 0 ». « Les Américains et les Russes envoyaient aussi leurs hommes sur les sites à fin de prélèvements », justifie l'ancien ministre.

Pourtant, dès le début des essais en Algérie, les procédures de protection des hommes contre la radioactivité étaient répertoriées par les services de l'État. Des modes opératoires de prévention existaient et étaient diffusés. Mais la hiérarchie militaire et le CEA semblaient l'ignorer...

Un comité de suivi sanitaire et médical a été mis en place pour examiner les dossiers de ceux qui estiment avoir été contaminés par les essais nucléaires militaires. Quarante ans plus tard !

Il devait rendre son rapport en janvier 2005. Bien entendu, ceux qui sont déjà morts, et les Algériens qui ont pu éventuellement être contaminés ne pourront plus témoigner... Quant à demander que soient prises en compte les retombées pour les populations, mais aussi la faune et la flore algériennes qui vivent ou ont vécu sur ces terres contaminées, c'est sans doute encore trop tôt pour l'État et l'armée !

Daniel

Utopia

et l'association culturelle A Vida

LE 16 SEPTEMBRE 1994 eut lieu l'assemblée générale constitutive de l'association culturelle A Vida, avec la présence de douze camarades, concrétisant ainsi la création de cette association. À sa constitution légale ont collaboré Antonio Candido Franco, Carlos Antonio Nuno, José Luis Félix, José Maria Carvalho Ferreira, José Tavares et Ruiz Vaz Carvalho. Dix ans après, l'association A Vida comporte vingt-sept personnes.

Durant le processus de création, le camarade A.C. Franco se retira d'A Vida, constatant que les principes éditoriaux de la revue *Utopia* ne correspondaient pas à ses positions. Cette association, dans sa genèse, avait – et a toujours – pour objectif de publier la revue *Utopia*, une revue semestrielle, mais aussi de favoriser d'autres événements, contribuant à la diffusion des idées anarchistes dans la société portugaise. L'organisation d'un camping libertaire, en 1997, à Izeda, au nord-ouest du Portugal, et la réalisation de débats participent de cet objectif.

Le premier numéro de la revue *Utopia* parut en avril de 1995. Le collectif éditorial coopta des membres provenant de diverses sensibilités de l'anarchisme et qui avaient collaboré au journal *A Batalha* et aux revues *Ideia*, *Antitese* et *Maldição*: Armando Veiga, Artur Pires, C.A. Nuno, J. M. Carvalho Ferreira, J. L. Félix, J. Tavares et R. Vaz de Carvalho. Du premier numéro jusqu'au dernier, le 18, publié récemment, ont participé des camarades de différentes nationalités, provenant essentiellement d'Europe et d'Amérique latine. Actuellement, le collectif éditorial d'*Utopia* est composé des éléments suivants: Alice Bonilha, C. A. Nuno, Guadalupe Subtil, Ildio Santos, J.-M. Carvalho Ferreira, Mário Rui Pinto et Manuel de Sousa.

Presque tous les numéros d'*Utopia*, en plus de l'édition, comportent un dossier spécifique sur des thèmes importants – travail, économie, féminisme, anarchisme, entre autres –, plus des articles sur l'actualité économique, sociale, politique et culturelle, sur la poésie et l'art, des critiques de livres et de revues, les publications reçues et des chroniques historiques. Pour comprendre et interpréter le



contenu d'*Utopia*, nous n'avons qu'à lire les principes éditoriaux parus dans le n° 1 et qui sont toujours valables:

« *Utopia* se définit comme revue anarchiste de culture et d'intervention, ce qui signifie la revendication du patrimoine historique des idées libertaires et du mouvement anarchiste, bien que sous le prisme d'une pensée propre, actif et actuel, dans le respect des autres interprétations de ce patrimoine.

En se définissant « de culture et d'intervention », *Utopia* prétend être un espace de tolérance, de dialogue et de création, essayant de contribuer au perfectionnement des humains et à l'élargissement de ses possibilités d'expression et d'intervention.

En se définissant « de culture et d'intervention », *Utopia* prétend être un espace d'analyse et de débat des phénomènes sociaux et politiques des sociétés contemporaines, en essayant de contribuer à l'émancipation et à la liberté des individus et des groupes sujets à des situations d'oppression quelconque, répression et intolérance, en même temps qu'elle tentera de s'opposer aux

systèmes et mécanismes conduisant à maintenir des situations de contrainte et de désavantage social et économique d'individus et de groupes par rapport à d'autres, et à l'État, entendu comme un pouvoir auquel toutes et tous doivent obéir, même si ils et elles sont en désaccord avec lui. Dans cette intervention, *Utopia* sera l'expression de la lucidité et de la révolte, en assumant pleinement le caractère utopique des tâches qu'elle se fixe.

Utopia guidera son action selon une éthique d'honnêteté, de confrontation, de solidarité et de tolérance, qui tente de s'exprimer dans ces principes éditoriaux et qu'elle mettra en pratique dans chaque édition et dans toutes les activités qu'elle développera.

Les collaborations non sollicitées sont désirées, bien que sujettes à l'appréciation du collectif éditorial. Toute collaboration non publiée sera rendue à son auteur, avec la justification de cette décision. Le collectif éditorial s'engage à ouvrir des rubriques de débat lorsque celui-ci sera jugé enrichissant pour les lecteurs et pour les principes ici défendus, leurs auteurs étant préalablement informés de cette intention.

L'indication d'un propriétaire et d'un directeur de revue répond aux exigences légales, tout en souhaitant la rotation de la direction entre tous ceux qui font *Utopia*. La responsabilité des textes signés incombe à leurs auteurs, la responsabilité du projet incombant au collectif éditorial.

Voici les principes éditoriaux qui nous guident et que nous tentons d'appliquer. Nous reconnaissons que nous n'y parvenons pas toujours car, comme le disait un vieux compagnon décédé, Artur Modesto: « Il est très difficile d'être anarchiste. » Cependant, l'association culturelle A Vida et la revue *Utopia* veulent favoriser les pulsions de vie qui existent en chacun de nous et, si possible, réduire au maximum nos pulsions de mort par rapport à tous les êtres sociaux et à toutes les espèces végétales et animales.

José Maria Carvalho Ferreira

Lila dit ça

de Ziad Doueiri avec Vahina Giocante,
Mohamed Khouas et Karim Ben Haddou

CONSIDÉRÉ comme l'un des représentants du renouveau du cinéma libanais, Ziad Doueiri a certainement fait connaître la création cinématographique après la guerre civile libanaise (1975-1990), tant au plan international que moyen-oriental. Avec *West Beyrouth*, son premier long métrage, Ziad Doueiri a réalisé à la fois un film d'auteur et populaire. Succès depuis sa sortie en 1999, le film illustre un courant très intéressant du jeune cinéma libanais qui s'adresse tant à un public international que national.

Pour son second film, *Lila dit ça* (2004), Ziad Doueiri – qui a longtemps travaillé pour des films indépendants aux États-Unis, notamment avec Quentin Tarantino – s'est lancé dans une tout autre expérience. Alors qu'il a construit son premier scénario sur des souvenirs personnels du début de la guerre civile à Beyrouth, *Lila dit ça* est l'adaptation d'une fiction :

« Quand j'ai reçu le livre pour une adaptation, j'ai d'abord eu beaucoup de réticences. Le livre était écrit à la première personne, sans dialogues, sans structure, une histoire racontée. Ce qui faisait son charme, mais ne fonctionnait pas pour un film. Construire l'histoire nous a pris du temps, à trois. Aujourd'hui, après des doutes, notamment durant l'écriture, ou même pendant le tournage, je suis très content du résultat. Le film est assez stylisé. Il n'en reste pas moins qu'il est difficile de caser ce film dans une catégorie : film français, film d'auteur ou film commercial. L'actrice est formidable, elle a déjà tourné pas mal de films et elle est connue grâce à Marie, *baie des anges* de Manuel Pradal (1998). »¹

Lila dit ça, un jeune homme raconte sa manière d'être différent... Différent des autres, de ses copains qu'il suit pourtant pour ne pas être seul : refus, résignation, apathie... Il croise Lila, différente elle aussi. Cela pourrait être le départ d'une classique histoire amoureuse, mais l'adaptation de Ziad Doueiri met en scène des personnages bien plus complexes. Le réalisateur de *West Beyrouth* fait de Lila un personnage troublant que Chimo découvre en même temps que son entourage :

« C'est un voyage entre ces deux personnages, à travers leur relation, et celle-ci aux autres. Une histoire qui reste mystérieuse, allusive. »

Il y a d'abord l'érotisme spontané de Lila, ses fantasmes qu'elle livre au jeune homme troublé par une sensualité féminine revendi-

quée. Les rôles sont ici inversés dans le jeu de la séduction, Chimo est passif, retenu, Lila prend les initiatives et évoque ses désirs. Dans cette relation, la sexualité bouscule tous les critères attendus, la connivence magique entre les deux doit cependant rester secrète pour perdurer. Et Lila change la vie de Chimo. Une vie tracée d'avance dans le non-avenir d'une société convenue. Sa rencontre avec Lila remet en question sa perception des sentiments, ses envies, les codes imposés d'une société formatée.

L'action se déroule à Marseille, bien que ce soit une ville générique comme le déclare le réalisateur :

« Je ne voulais pas localiser cette histoire, mais revenir à la Méditerranée que je connais très bien avec *West Beyrouth*. Je voulais recréer cette intimité entre les bâtiments, les petites ruelles qui zigzaguent, les gens dans les rues, sans rien faire, des scènes familières à Beyrouth. J'ai voulu recréer cette atmosphère méditerranéenne que j'aime beaucoup, celle qui m'a le plus marqué. »

Lila dit ça n'est pas un nouveau film sur les banlieues, mais traite de la sexualité transcendée, de la fragilité des rapports hommes-femmes, de l'interdit du désir et de ses expressions, de la pression des codes obligés, du choix aussi et du rêve.

Le caractère intimiste du récit, la relation entre les deux personnages sont encore accentués par les cadres qui s'intègrent parfaitement dans la narration – la promenade en mobylette à travers un port désert –, de même que la voix off de Chimo qui scande le récit. Autre belle image – onirique vision du désir –, celle de Lila allongée sur le capot de la voiture conduite par les amis de Chimo. Lila qui rêve tout haut des fantasmes qu'elle s'invente, qu'elle construit au hasard des lectures, des images croisées, et qu'elle s'attribue. Poésie et réflexion sur l'éveil de la sexualité dans un cadre à la fois répressif et commercialement débridé.

Un joli second film, émouvant et troublant comme Lila. Déroutant comme un récit qui ne s'achève pas vraiment...

Le film est sorti sur les écrans le 26 janvier.

Christiane Passevant

1. « Guerre civile et cinéma populaire », interview de Ziad Doueiri, in *l'Homme et la Société*, n° 154, L'Harmattan, 2004-2005.



Je me souviens, CD d'Élizabeth En vente à la librairie Publico

Note du parolier :

Je défends la chanson française, improprement appelée franchoullarde par les ignorants méprisants. Je n'ai pas honte de la devise « Liberté-Égalité-Fraternité » Je crois à la liberté d'expression absolue. Je crois donc au pouvoir des mots et à la nécessité de la révolte!

Parmi les 150 textes que j'ai écrits, nous voici au 6^e CD, soit la moitié.

L'irrespect, l'insoumission, la désobéissance sont les vertus les plus dignes d'admiration. Ce CD devrait réjouir ceux qui n'ont pas peur des mots, même ceux qui sont loin de m'approuver en tout. Les petites natures craintives pourraient s'offusquer de la violence du langage, et certains morts pourraient frémir dans leur tombe. « Quand ils seront fatigués de frémir, ils ne frémiront plus », écrivait Alphonse Allais.

Ajoutons que je n'ai pas de thèmes particuliers puisque je dispose de la source d'inspiration fondamentale: la vacherie humaine.

De temps en temps, je me suis laissé aller à m'attendrir comme une midinette, mais dans l'ensemble, c'est plutôt musclé.

Quand je pense qu'Élizabeth accepte de chanter ça!... Il y a vraiment des femmes qui ont des couilles!

Si vous me permettez cette image assez enlevée.

R. H.



Ce samedi 12 mars, alors que se déroulait dans la bonne humeur militante un concert antifasciste au siège de la CNT parisienne, 33 rue des Vignolles, plusieurs dizaines de policiers casqués en tenue anti-émeute ont tenté de pénétrer de force dans l'impasse qui accueille les locaux de la CNT. Les policiers ont matraqué et gazé les militants et les spectateurs, faisant 4 blessés parmi ceux-ci. Une jeune femme d'origine maghrébine de 22 ans, qui aurait répliqué à des insultes racistes émanant des forces de l'ordre, a été violemment interpellée et inculpée d'outrage et rébellion. La Fédération anarchiste manifeste son inquiétude et sa colère face aux croissantes provocations policières envers les actions et manifestations du mouvement social et syndical, et tient à témoigner sa solidarité à la jeune femme interpellée, ainsi qu'aux camarades blessés, victimes de la démesure répressive.

Fédération anarchiste

Terre promise : un film de Amos Gitai

AMOS GITAI avait déjà illustré, dans *Kadosh* (1999), combien les femmes sont opprimées par la religion. Dans son dernier film (dans quelques salles actuellement), il démontre comment le capitalisme détruit les êtres humains, en parlant de la traite des prostituées des pays de l'Est en Israël – mais peu importe les pays concernés, le propos est plus général. Dans un film dur, sans aucun voyeurisme ni manichéisme (parmi les proxénètes, on trouve des femmes), ce film démonte la logique de déshumanisation qui accompagne la traite des femmes (à travers une comparaison avec les crimes nazis). Certaines scènes sont presque insoutenables, telle la séquence où une dizaine de prostituées malgré elles sont transportées dans une fourgonnette comme du bétail, par deux hommes et une femme dont le rôle est mystérieux.

Le chauffeur s'arrête pour forcer une des femmes à lui faire une fellation. Elle crie, mais en vain. Et l'on se demande alors: comment est-ce possible? Pourquoi aucune des femmes ne se lève-t-elle pour porter secours à son amie? Pourquoi ne décident-elles pas, ensemble, de se révolter contre leurs bourreaux? Elles sont les plus nombreuses... Mais à ce stade de l'histoire, elles ne sont déjà plus des femmes. Vendues comme du bétail, traitées comme des produits, employées comme des objets – ces femmes sont devenues des marchandises.

Il n'est pas question de sexualité dans ce film – mais de rapports de domination et d'aliénation. C'est un film que l'on devrait montrer à tous les « clients » (potentiels) des

prostituées, pour leur faire voir la logique profonde de la prostitution. Non, il n'est pas anodin de « louer son corps », comme on louerait sa force de travail. Non, ce n'est jamais « librement » que l'on choisit de se prostituer, mais poussé par la pauvreté, ou l'inégalité entre les sexes. Les déclarations de certaines prétendues « féministes » telles que Marcela Iacub, Catherine Millet et Catherine Robbe-Grillet¹, proclamant s'opposer à l'ordre moral, ne sont en fait qu'une apologie de l'ordre marchand et de la loi de la jungle – justifiant que des femmes soient exploitées et asservies à la loi de l'argent et au désir des autres. La prostitution, comme l'illustre *Terre promise*, est un système qui se nourrit de la misère, sur fond de domination masculine: un grand pas en avant sera fait quand on cessera de la considérer comme un métier ou un mal nécessaire.² Il est plus que jamais urgent de se battre pour promouvoir une utopie d'amour vraiment « libre », afin qu'un jour la prostitution soit aussi indéfendable que l'esclavage.³

Caroline Granier

1. Elles avaient signé un appel dans le *Monde* du 9 janvier 2003: « Ni coupables ni victimes: libres de se prostituer ».

2. Voir à ce sujet l'article de Claude Guillon, « Sot métier », dans *Oiseau-tempête*, n° 10, printemps 2003.

3. Récemment, la Suède a reconnu que la prostitution était une forme d'exploitation des femmes et des enfants.

Radio libertaire

Jeudi 17 février

Si vis Pacem de 18 à 19h30

Abolir les prisons pour la paix sociale.

Vendredi 18 février

Koumbi de 10 à 12 heures

Rubrique Tombouctou express, portrait d'Oum Kalsoum et de l'Égypte, avec des extraits de spectacles et des lectures, à l'occasion du festival « l'Égypte chante et danse » à l'Institut du monde arabe.

Offensive de 21 heures à 22h30

Suite à la publication du dossier « Au service du public », l'émission engage un débat sur cette question. Le retour des services publics à la française est-il possible?

Mercredi 23 février

Blues en liberté de 10h30 à 12 heures
Émission autour de Freddy King.

Femmes libres de 18h30 à 20h30

reçoit Claudie Lesselier pour le livre Femmes et étrangères: contre la double violence. Témoignages et analyses.

Dimanche 20 février

Des mots, une voix: de 15h30 à 17 heures: recevra l'écrivaine Anna Rozen pour son livre Bohnneur 230 (Éditions Denoël) et Mathilde Mauguière qui chante des écrivains

Jeudi 24 février

Si vis Pacem de 18 à 19h30

Mounamitié. Invité: Gérard Durand, secrétaire perpétuel des Amis de la vie.

Entre Chiens et Loups, de 20h30 à 22 heures

Johanna Schipper viendra parler de Une par une, BD érotique (dont elle est la scénariste et dessinatrice), parue aux éditions de l'An II.

89.4
MHz

en région parisienne

Jeudi 17 février

Merlieux (Aisne) 02

La bibliothèque sociale reçoit Didier Daeninckx et Cathy Ytak, de 18 à 21 heures au 8, rue des Fouquerolles.

Vendredi 18 février

Chambéry (73)

Conférence-débat organisée par le groupe Acratie sur le thème: « La décroissance est-elle soluble dans le capitalisme? » suivi d'un apéro soupatoire avec Jean-Pierre Terrais, auteur de *Du développement à la décroissance* à 20 heures à la maison des associations 67, rue Saint-François-de-Sales.

Samedi 19 février

Tournus (71)

Concert organisé par le groupe la Vache noire de la FA, avec André Bonhomme, à 21 heures, au Bar à Teint.

Paris 18^e

Rencontres-débats avec Catherine Baker, autour de son livre *Pourquoi faudrait-il punir? Sur l'abolition du système pénal*. à La Rue, 10, rue Robert-Planquette. Métro Abbesses ou Blanche.

Paris 11^e

Débat-présentation avec Serge Ulgé-Royo autour de son livre *Noir Coquelicot*, à 16h30, à Publico, 145, rue Amelot, métro République, Filles-du-Calvaire ou Oberkampf.

Mercredi 23 février

Mons (Belgique)

Exposition « L'Anarchisme à la Une » du 23 février au 12 juin 2005 au Munda-neum, rue de Nimy 76, Exposition et Mundaweb ouverts du mardi au dimanche de 12 heures à 18 heures. Entrée: 2,50 euros.

Rouen

Le Comité laïque 1905-2005 organise une réunion-débat avec Hélène Hernandez, infirmière et militante syndicaliste à Paris et Sylviane Grelet, militante du Planning familial de Rouen. Cette rencontre aura lieu dans l'amphithéâtre du CHU de Rouen, à 20h30. Entrée libre.

Vendredi 25 février

Besançon

Café-Polar à la librairie l'Autodidacte avec Luna Satie au 5, rue Marulaz, à 20h30

Samedi 26 février

Chelies (77)

Le groupe Sacco-et-Vanzetti de la FA organise une réunion publique avec Claude Guillon, auteur du livre *Le Droit à la mort*, à 20h30 au 1 bis, rue Emilie, près de la gare RER E.

Jeudi 3 mars

Paris 11^e

Fred Alpi en concert au Zèbre de Belleville, à partir de 20 heures, au 63, bd de Belleville.

Samedi 12 mars

Paris 18^e

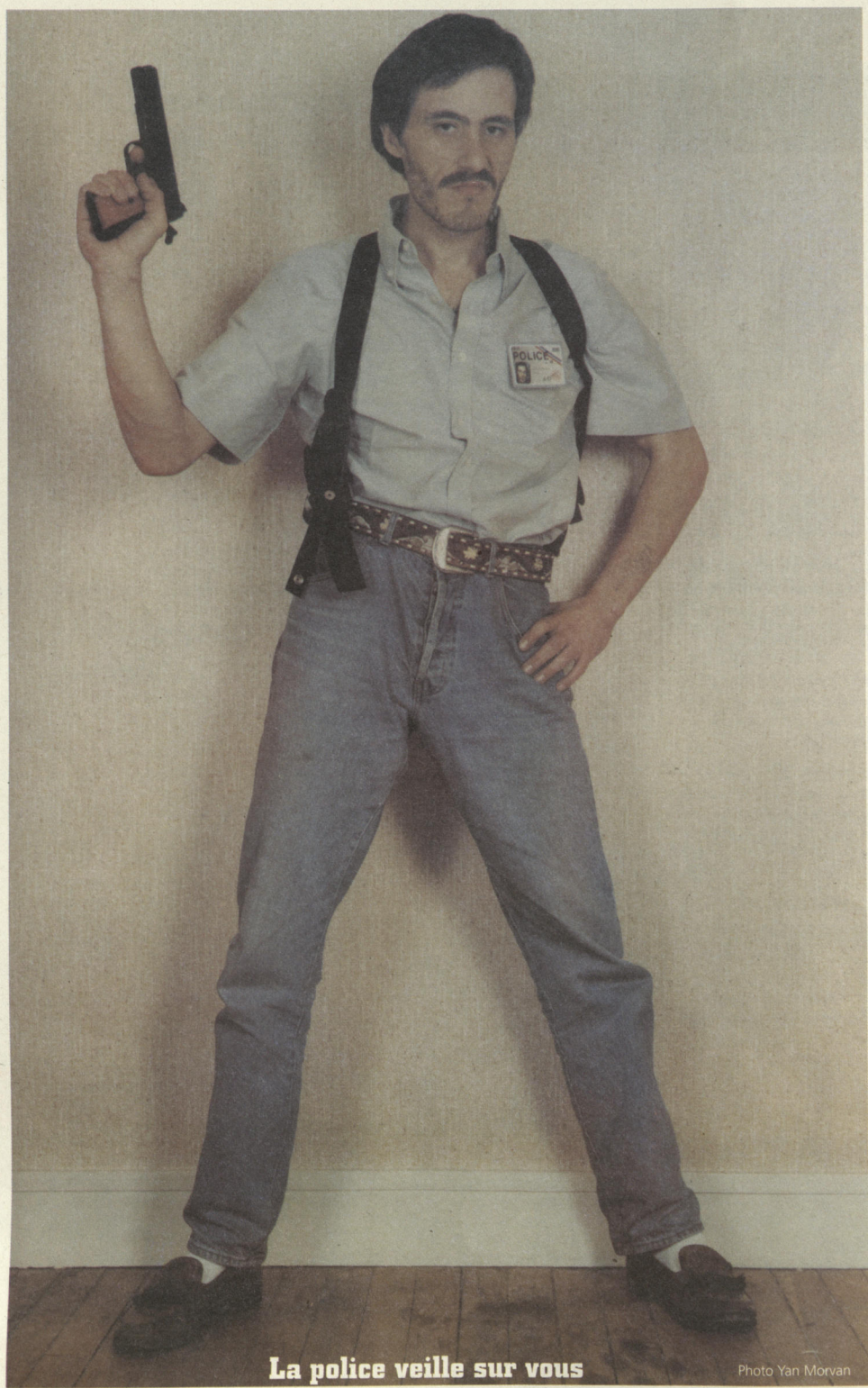
Rencontres-débats avec Jean-Manuel Traimond, autour du thème: la critique du progrès technique d'après Ivan Illich, Jacques Ellul et Paul Virilio à La Rue, 10, rue Robert-Planquette, métro Abbesses ou Blanche.

Vendredi 18 mars

Besançon

Réunion publique organisée par le groupe Proudhon de la FA sur le thème de l'altermondialisme et l'anti-capitalisme, avec Michel Barrillon et l'équipe de la revue *Charivari*, au 5, rue Marulaz, à 20h30

agenda



La police veille sur vous

Photo Yan Morvan